

Économies d'énergie et nouvelles performances : trappes de plafond et trappes de visite NICOLL



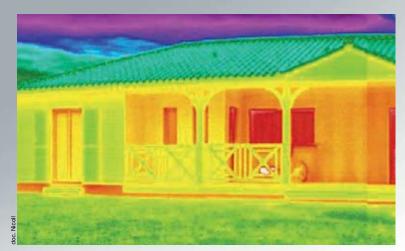
Fort d'une innovation qui se veut responsable, Nicoll développe de nouvelles solutions pour garantir aux professionnels du bâti une efficacité optimale.

Ainsi, face à la prise de conscience actuelle et globale des enjeux énergétiques et économiques et s'inscrivant en droite ligne avec la RT 2005, le fabricant spécialiste de produits en matériaux de synthèse adapte son savoir-faire aux dernières exigences avec de nouvelles trappes de plafond et trappes de visite.

Dotées de hautes performances d'étanchéité et d'isolation, adaptables, recyclables, faciles à mettre en œuvre et à manipuler, les nouvelles trappes Nicoll constituent à l'heure actuelle la réponse aux objectifs fixés par la réglementation et un premier pas vers une consommation énergétique raisonnée. Une réponse également aux exigences BBC (Bâtiments Basse Consommation).

Les nouvelles trappes Nicoll affichent de hautes performances d'étanchéité et d'isolation et s'avèrent adaptables, recyclables, faciles à mettre en oeuvre et à manipuler !

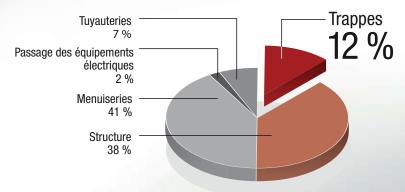




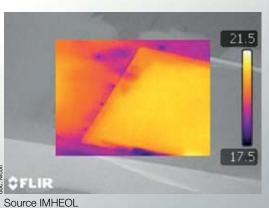
Source IMHEOL

La répartition des postes de déperdition énergétique.

Les pourcentages représentent le nombre de fois où au moins une fuite a été constatée lors de l'étude.



(Source : Litvak et al. 2005. Campagne de mesure de l'étanchéité à l'air de 123 logements. CETE Sud Ouest.)



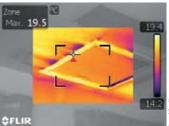
Conçue pour assurer une étanchéité à l'air optimale, la nouvelle trappe Nicoll améliore l'étanchéité globale du bâti de 10 %.

Nouvelle génération de trappes de plafond Nicoll : la réponse aux enjeux économiques et environnementaux actuels

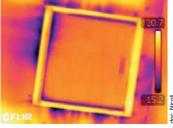
Conçues pour résoudre les problématiques actuelles, tant en termes de normes que de performances et d'installation, les nouvelles trappes de plafond Nicoll concrétisent les dernières revendications environnementales. Nicoll fait ainsi évoluer ses trappes de plafond selon les exigences de la RT 2005, qui, en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, vise à améliorer la performance de la construction neuve ; il s'agit là d'un enjeu environnemental majeur pour le secteur du bâtiment qui représente à lui seul 46 % de la consommation énergétique nationale et 25 % des émissions de CO₂.

Selon un test du CETE (Centre d'Étude Technique) de Lyon réalisé sur 123 maisons : **12** % **des fuites d'air sont localisées au niveau des trappes**. Très sensible à l'avenir du bâti, Nicoll a mis au point une **nouvelle génération de trappes de plafond et de visite** particulièrement adaptées pour atteindre l'objectif premier de la réglementation **thermique** : **– 40** % **de la consommation énergétique** à l'horizon 2020.





Source IMHEOL



Source IMHEOL

Problématique n° 1 : l'étanchéité à l'air.

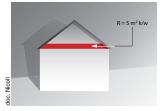


Conçue pour assurer une étanchéité à l'air optimale, la trappe Nicoll de nouvelle génération se positionne en haut du tableau des performances. Entièrement fabriquée en matériaux de synthèse, elle obtient des résultats aux tests d'étanchéité nettement supérieurs à ceux de ses concurrents en métal ou en bois. Testée en situation dans une maison individuelle, la nouvelle trappe Nicoll affiche une amélioration de l'étanchéité globale du bâti de 10 %.



Problématique n° 2 : l'isolation thermique et acoustique.





Affichant une version **TPI51** particulièrement isolante (R = 5 m².K/W), la nouvelle trappe Nicoll satisfait les plus hautes exigences de la **RT 2005**, convenant ainsi à l'ensemble des zones de l'Hexagone définies par la réglementation. En effet, son isolant en ouate de polyester (identique à celui des couettes ou des oreillers) lui confère une grande résistance : il élimine les problèmes de condensation

sur l'ouvrant de la trappe et évite la création de ponts thermiques par sa capacité à reprendre sa forme une fois en place dans le cadre. De plus, **hydrophobe**, cet isolant conserve toutes ses propriétés thermiques dans le temps, garantissant une **exceptionnelle longévité** à la **nouvelle trappe Nicoll**. Toujours dans une démarche éco-responsable et citoyenne, notons que Nicoll a sélectionné **un isolant recyclé** et que sa **trappe comme l'isolant** s'avèrent **recyclables en fin de vie**.





Afin de résoudre durablement le problème de l'acoustique, les combles étant en contact direct avec l'extérieur, Nicoll propose également une solution répondant à la réglementation en vigueur (NRA) bénéficiant d'un excellent niveau d'isolation acoustique (TPO51 = 38 db et TPI51 = 42 db).

 Pesant moins de 2 kg, la nouvelle trappe Nicoll, utilisable en horizontal ou en vertical, est équipée d'un ingénieux système d'ouverture/fermeture breveté qui simplifie la pose comme la maintenance.

Problématique n° 3 : la mise en œuvre.



Pesant moins de 2 kg, la nouvelle trappe Nicoll permet une installation grandement facilitée grâce à sa légèreté, notamment en cas d'accessibilité réduite. Utilisable en horizontal ou en vertical, équipée d'une ouverture par le dessous et d'un ingénieux système d'ouverture/fermeture breveté, la nouvelle trappe Nicoll offre une véritable simplicité d'utilisation.

Point important : très résistant, ne s'émiettant pas, ne peluchant pas, n'irritant pas la peau, l'isolant de la trappe Nicoll permet une manipulation sans désagrément et une installation aisée dans le cadre, sans aucun risque de détérioration.

Enfin, permettant un recouvrement total du cadre et recouvrable par tout type de peintures, la trappe Nicoll de nouvelle génération assure un aspect final des plus esthétiques, et cela durablement puisque sa forte imperméabilité évitera au plâtre qui l'entoure de noircir.





La nouvelle trappe Nicoll se met en œuvre ultra facilement, en deux temps trois mouvements.

Encore une problématique?

Alors rendez-vous sur le www.trappes-nicoll.com. En effet, que l'internaute soit prescripteur, professionnel de la mise en œuvre, organisme de formation ou distributeur, il peut se connecter sur ce nouveau site dédié. Il y trouvera l'ensemble des informations sur ce produit, mais aussi des vidéos de mise en œuvre avec preuve à l'appui des performances des nouvelles trappes par le visionnage d'un test d'étanchéité à l'air in situ. Alors rendez vous sur le www.trappes-nicoll.com.



Filiale du groupe Aliaxis, un des leaders mondiaux de la fabrication et de la commercialisation de produits plastiques pour le bâtiment, l'industrie et les travaux publics, Nicoll occupe, depuis 50 ans, la place de premier fabricant européen de produits en matériaux de synthèse. Spécialisé dans l'injection et l'extrusion, Nicoll double sa haute technicité d'une politique très avancée de créativité et d'innovation. Les certifications ISO 14001 et ISO 9001 version 2000 confirment l'engagement qualitatif de Nicoll et son souci permanent de préserver l'environnement.

Pour toute information complémentaire :

Nicoll

37, rue Pierre et Marie Curie - BP 10966 - 49309 Cholet cedex Tél. : 02 41 63 73 83 - fax : 02 41 63 73 84

www.nicoll.fr



document imprimé avec des encres végétales sur du papier 100 % certifié.